

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 1 sur 12

**KNF Epoxy**

### SECTION 1 : Identification

#### Identificateur du produit

**Nom du produit :** KNF Epoxy

**Code produit :** KNF-1

#### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Résine époxyde liquide

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

#### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fabricant :**

**Amérique du Nord**

Gougeon Brothers, Inc.

100 Patterson Ave.

Bay City, MI 48706, U.S.A.

310-882-2120

safety@entropyresin.com

**Fournisseur :**

**Canada**

Composites One

26596 Gloucester Way Unit #105

Langley, BC V4W 4A8

#### Ligne d'urgence :

**Amérique du Nord**

**CHEMTREC**

800-424-9300 US

703-527-3887 International

### SECTION 2 : Identification de danger

#### Classification SGH :

Irritation oculaire, catégorie 2A

Irritation de la peau, Catégorie 2

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Danger de toxicité aquatique aiguë, catégorie 3

Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger :



##### Mentions d'avertissement : Avertissement

#### Mentions de danger :

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.

H402 Toxicité pour la vie aquatique.

H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 2 sur 12

### KNF Epoxy

#### Déclarations de mise en garde :

P264 Bien se laver la peau et les yeux après utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les bruines, les vapeurs, les pulvérisations.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.

P273 Éviter de libérer dans l'environnement.

P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

P321 Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver abondamment avec du savon et de l'eau.

P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions : Obtenir des soins médicaux

P391 Ramasser les déversements

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 2530-83-8	(3-Glycidoxypropyl)triméthoxysilane	<1
Numéro CAS : 67762-90-7	Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica	2-7
Numéro CAS : 68609-97-2	Oxirane, 2-((C2-14-alkyloxy) methyl] derivs.	5-10
Numéro CAS : 129757-67-1	Decanedioic acid, 1,10-bis(2,2,6,6-tetraméthyl-4-piperidiny) ester, reaction products with tert-Bu hydroperoxide and octane	<0.5
Numéro CAS : 25068-38-6	Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	80-88
Numéro CAS : 64742-47-8	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	<0.5
Numéro CAS : 57834-33-0	Éthyle 4-[[méthylphénylamino] méthylène] amino] benzoate	<1

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 3 sur 12

### KNF Epoxy

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable  
Maintenir les voies aériennes non obstruées  
Consulter un médecin en cas de malaise

#### Après un contact avec la peau :

Laver la zone avec du savon et à l'eau  
Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

#### Après un contact avec les yeux :

Rincer délicatement les yeux exposés à l'eau pendant 15 à 20 minutes  
Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage  
Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude

#### Après ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau  
Ne pas faire vomir  
Consulter un médecin en cas de malaise

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

##### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'inflammation

##### Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser l'eau comme produit extincteur

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire le dégagement des gaz et de vapeurs irritants

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection  
Voir Section 8

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale hermétique

#### Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion  
Fermer les sources d'inflammation  
Du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent se former lors de la combustion

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 4 sur 12

### KNF Epoxy

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate  
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels  
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

#### Précautions environnementales :

Ne doit pas être libéré dans l'environnement  
Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)  
Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.  
Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.  
Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit frais bien aéré.  
Entreposer loin d'aliments.

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Bulgaria	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	TWA: 300 mg/m <sup>3</sup>
Estonia	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	MPT à 8 heures : 1 mg/m <sup>3</sup>
Latvia	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	MPT à 8 heures : 10 mg/m <sup>3</sup> (Naphte)
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	MPT à 8 heures : 100 mg/m <sup>3</sup> (Benzine de pétrole)
Lithuania	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	MPT à 8 heures : 180 mg/m <sup>3</sup> (50 ppm) [Éther d'essence (industriel) - à base d'hexane]
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	LECT à 15 min : 250 mg/m <sup>3</sup> (75 ppm) [Éther d'essence (industriel) - à base d'hexane]
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	LECT à 15 min : 1 200 mg/m <sup>3</sup> (300 ppm) [Éther de pétrole (industriel) - à base d'heptane (< 5 % n-hexane)]

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 5 sur 12

### KNF Epoxy

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	MPT à 8 heures : 800 mg/m <sup>3</sup> (200 ppm) [Éther de pétrole (industriel) - à base d'heptane (< 5 % n-hexane)]
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	MPT à 8 heures : 900 mg/m <sup>3</sup> (200 ppm) [Éther de pétrole (industriel) - à base d'octane]
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	LECT à 15 min : 1 400 mg/m <sup>3</sup> (300 ppm) [Éther de pétrole (industriel) - à base d'octane]
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	8-hour TWA: 350 mg/m <sup>3</sup> (Decanes and other high aliphatic compounds)
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	15-minute STEL: 500 mg/m <sup>3</sup> (Decanes and other high aliphatic compounds)
Poland	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	8-hour TWA (NDS): 100 mg/m <sup>3</sup> (Naphtha)
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	15-minute STEL (NDSCh): 300 mg/m <sup>3</sup> (Naphtha)
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	8-hour TWA (NDS): 500 mg/m <sup>3</sup> (Benzene, extraction)
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	15-minute STEL (NDSCh): 1500 mg/m <sup>3</sup> (Benzene, extraction)
Romania	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	MPT à 8 heures : 100 mg/m <sup>3</sup> [Solvant naphte - (goudron de houille)]
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	LECT à 15 min : 200 mg/m <sup>3</sup> [Solvant naphte - (goudron de houille)]
Belgium	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	8-hour TWA: 200 mg/m <sup>3</sup> (Kerosene (As total hydrocarbons vapor) Limited to application with minimal exposure to aerosols)
Finland	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	8-hour limit: 500 mg/m <sup>3</sup>
Italy	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	MPT à 8 heures : 200 mg/m <sup>3</sup>
Portugal	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	8-Hour exposure limit: 200 mg/m <sup>3</sup> (400 ppm)
Spain	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	8-hour daily exposure limit (VLA_ED): 200 mg/m <sup>3</sup>
Sweden	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Level Limit Value (NGV): 350 mg/m <sup>3</sup>
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Short Term Limit (KTV): 500 mg/m <sup>3</sup>
Brazil	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	8-Hour Exposure Limit (TLV-TWA): 200 mg/m <sup>3</sup>
ACGIH	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	8-Hour Exposure Limit (TLV-TWA): 200 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	NIOSH Recommended exposure limit (REL) [for up to a 10-hour workday during a 40-hour workweek]: 400 mg/m <sup>3</sup> (100 ppm)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 6 sur 12

### KNF Epoxy

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	NIOSH Concentration immédiatement dangereuse pour la vie ou la santé (IDLH) : 1 000 ppm
United States (OSHA)	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	OSHA TWA: 400 mg/m <sup>3</sup> (100 ppm)
Canada	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Alberta OELs - 8-Hour TWA Exposure Limit: 200 mg/m <sup>3</sup> (Kerosene/Jet fuels, as total hydrocarbon vapor)
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Alberta OELs - 8-Hour TWA Exposure Limit: 1590 mg/m <sup>3</sup> (400 ppm) (Naphtha (Rubber solvent))
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	British Columbia OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 200 mg/m <sup>3</sup>
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Manitoba OELs - 8-Hour Exposure Limit (TLV-TWA): 200 mg/m <sup>3</sup>
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Ontario OELs - 8-Hour TWA Exposure Value (TWA): 200 mg/m <sup>3</sup>
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Ontario OELs - 8-Hour TWA Exposure Value (TWA): 525 mg/m <sup>3</sup> (Mineral spirits)
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Quebec OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 1590 mg/m <sup>3</sup> (400 ppm)
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Saskatchewan OELs - 8 hour average contamination limit: 200 mg/m <sup>3</sup> (Kerosene/Jet fuels, as total hydrocarbon vapor)
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Saskatchewan OELs - 15 minute average contamination limit: 250 mg/m <sup>3</sup> (Kerosene/Jet fuels, as total hydrocarbon vapor)
	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	LEPs Saskatchewan - 8 heures Limite de contamination moyenne : 400 ppm (Solvant à base de caoutchouc (naphte))
Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	LEPs Saskatchewan - 15 minutes Limite de contamination moyenne : 500 ppm (Solvant à base de caoutchouc (naphte))	
Mexico	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	64742-47-8	Time Weighted Average Exposure Limit Value (VLE-PPT): 200 mg/m <sup>3</sup> (Kerosene)

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 7 sur 12

### KNF Epoxy

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (LEP) indiquées ci-dessous.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation

##### Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

#### Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effectuez un entretien de routine.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Liquide jaune clair / pale
<b>Odeur :</b>	Léger
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Valeur pH :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Point d'éclair :</b>	> 200 °C
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Limite d'explosion supérieure :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Limite d'explosion inférieure :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Pression de vapeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Densité :</b>	1 100 à 1 200 kg/m <sup>3</sup> à 25 °C
<b>Densité relative :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Solubilités :</b>	Insoluble à l'eau
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Température d'autoinflammation :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Viscosité dynamique :</b>	500 à 1 000 cP à 25 °C
<b>Viscosité cinématique :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé ou non disponible

#### Informations supplémentaires

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 8 sur 12

**KNF Epoxy**

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

**Réactivité :**

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

**Stabilité chimique :**

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

**Possibilité de réactions dangereuses :**

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

**Conditions à éviter :**

Aucun connu.

**Matériaux incompatibles :**

Aucun connu.

**Produits de décomposition dangereux :**

Aucun connu.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

**Toxicité aiguë**

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Corrosion/irritation de la peau**

**Évaluation :** Provoque une irritation cutanée

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	Irritant pour la peau.
Oxirane, 2-((C2-14-alkyloxy) methyl] derivs.	Irritant pour la peau.

**Dommages/irritations oculaires sévères**

**Évaluation :** Provoque une grave irritation des yeux

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	Effet irritant pour les yeux.
(3-Glycidoxypropyl)triméthoxysilane	Corrosif pour les yeux.



## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 9 sur 12

### KNF Epoxy

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Peut causer une réaction cutanée allergique.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Oxirane, 2-((C2-14-alkyloxy) methyl] derivs.	Sensibilisation possible par contact avec la peau.
Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	Sensibilisation possible par contact avec la peau.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)**

Nom	Classification
Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	Groupe 3 - Ne peut être classé en ce qui concerne la carcinogénicité chez les humains

**Programme national de toxicologie (PNT) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :**

Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 10 sur 12

### KNF Epoxy

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :**

Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :**

Aucune donnée disponible.

**Autres informations :**

Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

**Toxicité aiguë (court terme)**

**Évaluation :** Nocif pour les organismes aquatiques

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	CE50 - Scenedesmus capricornutum - 9 mg/L - 48 heures

**Toxicité chronique (à long terme)**

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Persistance et dégradabilité**

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Potentiel bioaccumulatif**

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol**

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

**Méthodes d'élimination :**

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

**Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)**

N° UN	3082
Nom d'expédition approprié UN	Substance dangereuse pour l'environnement, Liquide, (Produit de réaction : bisphénol-A (épichlorhydrine) résine d'époxy)


## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

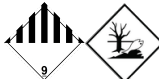
Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 11 sur 12

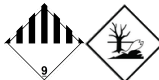
### KNF Epoxy

<b>Classe(s) de danger UN pour le transport</b>	9	
<b>Groupe d'emballage</b>	III	
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime	
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun(e)	

### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

<b>N° UN</b>	3082	
<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, Liquide, (Produit de réaction : bisphénol-A (épichlorhydrine) résine d'époxy)	
<b>Classe(s) de danger UN pour le transport</b>	9	
<b>Groupe d'emballage</b>	III	
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime	
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun(e)	
<b>Numéro EMS</b>	F-A, S-F	
<b>Quantités faisant l'objet d'une exception</b>	30 ml emball. interne ; 1 l emball. externe	
<b>Quantité limitée</b>	5L	

### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

<b>N° UN</b>	3082	
<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, Liquide, (Produit de réaction : bisphénol-A (épichlorhydrine) résine d'époxy)	
<b>Classe(s) de danger UN pour le transport</b>	9	
<b>Groupe d'emballage</b>	III	
<b>Risques environnementaux</b>	Polluant maritime	
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun(e)	
<b>Quantités faisant l'objet d'une exception</b>	30 ml emball. interne ; 1 l emball. externe	
<b>Quantité limitée</b>	30 kg G	

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 12 sur 12

### KNF Epoxy

#### Liste intérieure des substances (DSL) :

129757-67-1	Decanedioic acid, 1,10-bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidiny) ester, reaction products with tert-Bu hydroperoxide and octane	répertorié
2530-83-8	(3-Glycidoxypropyl)trimethoxysilane	répertorié
64742-47-8	Distillats de pétrole, légèrement hydrotraités	répertorié
68609-97-2	Oxirane, 2-((C2-14-alkyloxy) methyl] derivs.	répertorié
25068-38-6	Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	répertorié
57834-33-0	Éthyle 4-[[méthylphénylamino) méthylène] amino] benzoate	non répertorié
67762-90-7	Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica	répertorié

#### Liste extérieure des substances (NDSL) :

57834-33-0	Éthyle 4-[[méthylphénylamino) méthylène] amino] benzoate	répertorié
------------	--	------------

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

#### Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA :** 2-0-0

**HMIS :** 2-0-0

**Date de préparation initiale :** 03.02.2018

**Fin de la fiche de données de sécurité**